

Bilan CARBONE : NAVSA s'engage

NAVSA chambre syndicale patronale de la Distribution automatique, a décidé d'établir son propre Bilan Carbone® avec l'ADEME, afin de sensibiliser les adhérents et les professionnels du secteur de la distribution automatique aux grands enjeux environnementaux.

En tant qu'organisation professionnelle patronale, NAVSA a toujours estimé qu'il était de son devoir de donner l'exemple auprès des ses adhérents qui sont nombreux d'ores et déjà à s'être engagés sur cette problématique du développement durable, que ce soit par la mise en conformité avec les directives européennes Reach, Rhos..., ou par des initiatives dans le domaine du management environnemental.

C'est pourquoi, NAVSA a décidé d'entreprendre un certain nombre d'actions concrètes : stand en carton recyclé et recyclable lors du salon International DA VENDING EXPO de 2006, utilisation de papier recyclé, impression de l'ensemble de ses publications par une imprimerie labellisée Imprim'vert, récupération des cartouches ...

Une commission environnement a en outre été créée en juin 2007 afin de proposer de participer aux réflexions actuelles liées à l'environnement.

Un travail de communication sera ainsi fait auprès des adhérents afin que ceux-ci puissent s'ils le souhaitent mettre en place aussi leur propre bilan carbone®.

Cette mesure montre ainsi la volonté de NAVSA de mobiliser ses adhérents autour de la question du développement durable qui sera le thème principal du prochain Salon professionnel international VENDING PARIS du 29 octobre au 1er novembre.

La Chambre syndicale Nationale de Vente et de Services Automatiques rassemble depuis sa création en 1955 les professionnels de la vente par automate. Ils sont aujourd'hui en 2008, 297 adhérents, dont 232 gestionnaires de distributeurs automatiques, en charge de l'installation, de l'approvisionnement de la maintenance des appareils. Les autres adhérents sont les fabricants de machines et les fournisseurs de produits (gobelets, produits d'hygiène, produits alimentaires...). Les adhérents NAVSA représentent près de 70% du CA de la profession.

NAVSA est la seule organisation représentative de la filière de la distribution automatique auprès des pouvoirs publics et des administrations tant sur le plan national qu'euro-péen. Son rôle est de promouvoir et faire respecter l'éthique de la profession.

La DA en chiffres

2 milliards d'euros de chiffre d'affaires
3,7 milliards d'actes de consommation
618 000 distributeurs automatiques (Freestanding, OCS)
1 350 PME, PMI gestionnaires de distributeurs automatiques
1 2000 salariés

Contact

NAVSA

37bis, rue du Général Leclerc 924420 Issy les Moulineaux Cedex
Myriam **Decoeur-Michel** (Déléguee Générale) - tél 01 47 36 00 09 / 06 87 03 28
m.decoeurmichel@navsa.fr